



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

FACULTÉ DE DROIT

PROGRAMME D'ACTIVITÉS CLINIQUES
DRT 323-324

**GUIDE D'INFORMATIONS
ET DE DESCRIPTION
DES ACTIVITÉS CLINIQUES**

Sous la supervision de Me Josée Chartier
coordonnatrice des activités pédagogiques
de recherche et de communication
du 1^{er} cycle

Pour l'année universitaire 2011-2012

**PROGRAMME D'ACTIVITÉS CLINIQUES
DRT323-324**

**GUIDE D'INFORMATIONS
ET DE DESCRIPTION
DES ACTIVITÉS CLINIQUES**

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES	Page
Agence de la santé et des services sociaux (Estrie et Montérégie) CSSS Haut-Richelieu/Rouville (Saint-Jean sur Richelieu).....	1
Aide juridique de Sherbrooke (section civile).....	2
Aide juridique de Sherbrooke (section criminelle et jeunesse).....	3
Aide juridique de Montréal (affaires criminelles et pénales)	4
Association Coopérative d'Économie Familiale de l'Estrie (ACEF)	5
CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels)	6
Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke (CHUS)	7
Centre jeunesse Estrie	8
Centre jeunesse de Montréal (direction du contentieux).....	9
Clinique d'information juridique de l'Association des Townshippers (Lennoxville)	10
Clinique d'information juridique de l'Union des étudiant(es) de Concordia	11
Clinique Universitaire (La Clé de vos droits)	12
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.....	13
Éducaloi.....	14
Juges de la Cour supérieure et de la Cour du Québec	15
Le Tremplin 16-30.....	16
Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie (MCCE).....	17
Procureur aux poursuites criminelles et pénales	18
Tribunal des droits de la personne.....	19

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

Ce guide s'adresse aux étudiantes et étudiants actuellement en 2^e année du baccalauréat en droit régulier ou COOP, ou qui ont été admis au baccalauréat en droit avec cheminement en sciences de la vie en 2008 et 2009, ou qui ont commencé le programme MBA à l'été 2009 ou 2010, et qui souhaitent participer à une activité clinique au cours de l'année universitaire 2011-2012.

Les activités cliniques visent essentiellement le développement des habiletés du juriste et ont comme objectif de permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'appliquer ses connaissances juridiques dans le cadre d'une expérience concrète de travail en milieu professionnel, que ce soit auprès de la magistrature, de tribunaux administratifs, de l'Aide juridique, d'organismes communautaires à but non lucratif ou du réseau de la santé. Ces activités, selon le cas, peuvent se dérouler sur un (1) ou deux (2) trimestres universitaires, à raison de 3 crédits par trimestre.

Ce guide contient les instructions et descriptions relatives aux choix de toutes les activités offertes aux étudiantes et étudiants dans le cadre du programme d'activités cliniques.

Nous vous recommandons d'en prendre connaissance attentivement afin de préciser et identifier vos secteurs d'intérêt, en vue de compléter **un formulaire de candidature**, qui devra être soumis à l'attention de la coordonnatrice de l'activité et déposé au poste d'accueil de la Faculté, au plus tard le 1er avril 2011, avant 16 h.

Les entrevues de sélection auront lieu entre le 11 et le 21 avril 2011. Toutes les étudiantes et tous les étudiants qui auront soumis un formulaire de candidature recevront une réponse, qu'elle soit positive ou négative, par courrier électronique, au plus tard, le 3 juin 2011, de manière à leur permettre de procéder à leurs choix de cours, en temps opportun.

Pour toute information complémentaire relative aux activités visées par le présent guide ou aux modalités de participation et d'inscription, nous vous invitons à vous adresser à la coordonnatrice des activités cliniques, **Me Josée Chartier**, bureau A9-223, 819-812-8000 poste 65159 (Josee.Chartier@USherbrooke.ca) ou à sa secrétaire, **Mme Liliane Normand**, bureau A9-227, 819-821-8000 poste 61042 (Liliane.Normand@USherbrooke.ca).

DRT323-324
Activités cliniques

Agence de la santé et des services sociaux
(Estrie et Montérégie)
CSSS Haut-Richelieu/Rouville
(Saint-Jean sur Richelieu)

Responsables 2011-2012
M. Denis Beaulieu (Sherbrooke)
Me Alexandrine Côté (Montérégie)
Me Sylvie Presseault (Saint-Jean sur Richelieu)

Description de l'organisme

L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie, de la Montérégie et le CSSS Haut-Richelieu/Rouville par l'entremise de son commissaire régional ou local aux plaintes et à la qualité des services, reçoit et examine toutes plaintes des usagers qui estiment avoir été lésés dans leurs droits aux services, plus particulièrement, en ce qui concerne :

1. un organisme communautaire;
2. un service ambulancier;
3. une résidence privée pour personnes âgées;
4. un service offert par une agence de la santé et des services sociaux.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) à l'Agence de la santé et des services sociaux doit assurer une présence hebdomadaire aux bureaux du commissaire régional aux plaintes, recevoir et examiner les plaintes portant sur les services que les usagers ont reçus ou auraient dû recevoir, rencontrer les usagers ou toutes autres personnes en cause, recueillir leur version des faits, analyser la situation, rédiger un rapport et transmettre ses conclusions dans le délai requis en indiquant si des mesures sont envisagées pour remédier à la situation. L'étudiante ou l'étudiant peut être amené(e) à aider l'utilisateur à formuler sa plainte ainsi qu'à l'assister dans toute autre démarche entourant son examen. L'étudiante ou l'étudiant peut également être requis d'assister le commissaire régional aux plaintes dans toute autre matière/mandat de nature juridique. Tous les aspects juridiques des rapports complétés par l'étudiante ou de l'étudiant doivent être soumis à l'attention du commissaire et/ou de la professeure responsable pour validation.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Un (1) poste.

Période d'assignation

Deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et de l'hiver 2012.

Lieux d'assignation

Sherbrooke, Montérégie et Saint-Jean sur Richelieu.

Description de l'organisme

Il s'agit d'un service visant à offrir des services juridiques, *en matière civile*, aux personnes économiquement défavorisées, pour la région de l'Estrie. Adopté en 1972, la *Loi sur l'aide juridique*, s'inscrivait dans la foulée des lois à caractère social qui ont vu le jour au début des années 1970. Bien que les modalités d'application de la loi aient connu d'importantes modifications depuis, le mandat fondamental de l'Aide juridique est toujours demeuré le même soit, permettre l'accessibilité à la justice pour les personnes à faible revenu.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) à l'Aide juridique, section civile, doit assurer une présence hebdomadaire à leur bureau, recevoir et donner suite aux mandats qui lui sont confiés notamment, dans les domaines du droit de la famille, droit civil et droit social, effectuer les recherches juridiques appropriées, rédiger les rapports et travaux nécessaires, assister aux entrevues avec les clients et accompagner l'avocat(e) responsable lors de ses vacances à la Cour, s'il y a lieu.

Nombre de poste(s) disponible(s)

À confirmer.

Période d'assignation

Un (1) ou deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et/ou de l'hiver 2012.

Lieux d'assignation

Sherbrooke, Magog, Coaticook, Thetford Mines, Asbestos.

DRT323-324
Activités cliniques

**Aide juridique de Sherbrooke (section
criminelle et jeunesse)**

Responsables 2011-2012
Me Mario Proulx,
Me Jean Couture,
avocats

Description de l'organisme

Il s'agit d'un service visant à offrir des services juridiques, *en matière criminelle et jeunesse*, aux personnes économiquement défavorisées, pour la région de l'Estrie. Adopté en 1972, la *Loi sur l'aide juridique*, s'inscrivait dans la foulée des lois à caractère social qui ont vu le jour au début des années 1970. Bien que les modalités d'application de la loi aient connu d'importantes modifications depuis, le mandat fondamental de l'Aide juridique est toujours demeuré le même soit, permettre l'accessibilité à la justice pour les personnes à faible revenu.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) à l'Aide juridique, section criminelle et jeunesse, doit assurer une présence hebdomadaire à leur bureau, recevoir et donner suite aux mandats qui lui sont confiés notamment, dans les domaines du droit criminel et du droit de la jeunesse, effectuer les recherches juridiques appropriées, rédiger les rapports et travaux nécessaires, assister aux entrevues avec les clients et accompagner l'avocat(e) responsable lors de ses vacances à la Cour, s'il y a lieu.

Nombre de poste(s) disponible(s)

À confirmer.

Période d'assignation

Un (1) ou deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et/ou de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Sherbrooke

Description de l'organisme

Il s'agit d'un service visant à offrir des services juridiques, *en matière pénale et criminelle*, aux personnes économiquement défavorisées, pour la région de Montréal. Adopté en 1972, la *Loi sur l'aide juridique*, s'inscrivait dans la foulée des lois à caractère social qui ont vu le jour au début des années 1970. Bien que les modalités d'application de la loi aient connu d'importantes modifications depuis, le mandat fondamental de l'Aide juridique est toujours demeuré le même soit, permettre l'accessibilité à la justice pour les personnes à faible revenu.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) à l'Aide juridique, bureau des affaires pénales et criminelles, doit assurer une présence hebdomadaire à leur bureau, recevoir et donner suite aux mandats qui lui sont confiés notamment, dans les domaines du droit pénal et criminel, effectuer les recherches juridiques appropriées, rédiger les rapports et travaux nécessaires, assister aux entrevues avec les clients et accompagner l'avocat(e) responsable lors de ses vacations à la Cour, s'il y a lieu.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Deux (2) postes.

Période d'assignation

Deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Montréal

DRT323-324
Activités cliniques

**Association Coopérative d'Économie
Familiale de l'Estrie (ACEF-Estrie)**

Responsables 2011-2012
Mme Sylvie Bonin, coordonnatrice
Avocat(e) de l'Aide juridique

Description de l'organisme

Il s'agit d'un organisme qui assure la défense et la promotion des droits et des intérêts des consommateurs et des consommatrices de la région de l'Estrie, avec un souci particulier pour les personnes à faible ou moyen revenu. Plus particulièrement, sont offerts des services d'aide et d'information aux consommateurs, des sessions d'information et des chroniques juridiques à la radio communautaire.

Nature de l'activité clinique et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) à l'ACEF-Estrie doit assurer une présence hebdomadaire aux bureaux de l'Association, recevoir et donner suite aux demandes d'information juridique et d'accompagnement des consommateurs, effectuer les recherches juridiques appropriées, rédiger les rapports nécessaires et collaborer en toute autre matière, dossier ou projet juridiques, soumis par la coordonnatrice de l'Association. Avant d'être communiqués verbalement aux consommateurs, tous les résultats des recherches effectuées par l'étudiante ou l'étudiant doivent être validés et approuvés par l'avocat(e) responsable désigné(e) par l'Aide juridique. L'étudiante ou l'étudiant peut également être appelé(e) à collaborer à une chronique d'information juridique diffusée à la radio communautaire.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Deux (2) postes.

Période d'assignation

Deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Sherbrooke

Responsable 2011-2012
Madame Nicole Laroche, CAVAC
Me Johanny Houde St-Pierre,
procureure de la couronne

Description de l'organisme

Les CAVAC dispensent des services de première ligne à toute personne victime d'un acte criminel et ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel, en vertu de la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels. L'aide des CAVAC est disponible que l'auteur du crime soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable. Les CAVAC travaillent en collaboration avec les intervenants du milieu judiciaire, du réseau de la santé et des services sociaux et des organismes communautaires.

Les formes d'aide disponibles dans les CAVAC sont :

- L'intervention post-traumatique et « psychosociojudiciaire »
- L'information sur les droits et les recours
- L'assistance technique
- L'accompagnement
- L'orientation vers les services spécialisés

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiante

Dans le cadre de son assignation au CAVAC, l'étudiante est amenée à rencontrer la victime et les témoins au bureau du CAVAC et à accompagner la victime lors des audiences à la Cour, en présence des intervenantes du CAVAC, et sous la supervision d'une avocate relevant du Bureau des procureures de la Couronne de Sherbrooke.

L'étudiante doit également accompagner les intervenantes du CAVAC dans leur travail quotidien et collaborer à tout mandat, projet ou outil visant à informer les victimes de leurs droits et des techniques utilisées en matière d'agression sexuelle, tel le télé-témoignage. Ce type d'outil peut servir autant aux procureurs de la Couronne, qu'aux intervenantes du CAVAC.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Un (1) poste.

Période d'assignation

Un (1) ou deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et/ou de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Sherbrooke

DRT323-324
Activités cliniques

**Centre Hospitalier Universitaire de
Sherbrooke (CHUS)**

Responsables 2011-2012
**Mme Karine Lachance, commissaire locale
aux plaintes et à la qualité des services,
par intérim**
**Me Éliane-Marie Gaulin, enseignante
responsable**

Description de l'organisme

Le CHUS (Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke), par l'entremise de sa commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, reçoit et examine toutes plaintes des usagers qui estiment avoir été lésés dans leurs droits ou services, plus particulièrement, en ce qui concerne :

1. un centre hospitalier;
2. un centre de santé et de services sociaux, qui regroupe les missions d'un CLSC, d'un centre d'hébergement (CHSLD) et parfois d'un centre hospitalier;
3. un centre jeunesse;
4. un centre de réadaptation;
5. une ressource intermédiaire ou de type familial.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) au CHUS doit assurer une présence hebdomadaire aux bureaux de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, recevoir et examiner les plaintes portant sur les services que les usagers ont reçus ou auraient dû recevoir, collaborer au processus des rencontres avec les usagers ou toutes autres personnes en cause, recueillir leur version des faits, analyser la situation, rédiger un rapport et transmettre ses conclusions dans le délai requis en indiquant si des mesures sont envisagées pour remédier à la situation. L'étudiante ou l'étudiant peut être amené(e) à collaborer à toute autre matière, dossier ou projet juridiques identifiés et soumis par la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services. Tous les résultats des recherches effectuées par l'étudiante ou l'étudiant doivent être soumis à l'attention de la commissaire locale aux plaintes et de l'enseignante responsable pour validation.

Nombre de poste(s) disponible(s)

À confirmer.

Période d'assignation

Deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Sherbrooke

DRT323-324
Activités cliniques

Centre Jeunesse Estrie

Responsable 2011-2012
Me Monique Lavallée, avocate

Description de l'organisme

Il s'agit d'un établissement, faisant partie du réseau de la santé et des services sociaux, qui a pour mission d'assurer la protection et d'aider les jeunes de 0 à 18 ans, leurs parents et leur famille aux prises avec des difficultés majeures sur le plan de leur fonctionnement personnel, familial ou social.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) au Centre Jeunesse Estrie doit assurer une présence hebdomadaire au Centre Jeunesse, recevoir et donner suite aux mandats et dossiers qui lui sont confiés par l'avocat(e) responsable, effectuer les recherches juridiques appropriées, rédiger les rapports nécessaires, participer aux entrevues avec les clients et accompagner l'avocat(e) responsable à la Cour, division de la jeunesse pour assurer la défense des droits des jeunes et de leur famille.

Nombre de poste(s) disponible(s)

À confirmer.

Période d'assignation

Deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Sherbrooke

Description de l'organisme

Cet établissement a des mandats précis à remplir auprès des jeunes en difficulté et leur famille en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, de la *Loi sur la protection de la jeunesse* et de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents*. Il doit aussi respecter des dispositions du Code civil relatives à l'adoption et à la médiation familiale.

Le Centre jeunesse de Montréal se doit notamment :

- de garantir la protection des jeunes dont la sécurité ou le développement est compromis;
- d'aider les jeunes et les jeunes mères qui connaissent des difficultés d'adaptation à retrouver les capacités et l'équilibre nécessaires pour fonctionner dans leur milieu;
- d'amener les jeunes qui commettent des délits à mettre fin à leurs actes délinquants et à prendre leurs responsabilités face à la société.

Dans le cadre de ses activités, le Centre jeunesse de Montréal adresse à son contentieux toutes les questions et/ou matières juridiques.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) au Centre Jeunesse de Montréal, direction du contentieux, doit assurer une présence hebdomadaire à la direction du contentieux, recevoir et donner suite aux mandats et dossiers qui lui sont confiés par l'avocat(e) responsable, effectuer les recherches juridiques appropriées, rédiger les rapports nécessaires, participer aux entrevues avec les clients et accompagner l'avocat(e) responsable à la Cour, division de la jeunesse pour assurer la défense des droits des jeunes et de leur famille.

Nombre de poste(s) disponible(s)

À confirmer.

Période d'assignation

Un (1) ou deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et/ou de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Montréal

Description de l'organisme

Il s'agit d'un service de consultation juridique gratuite offert en anglais, à toute la communauté universitaire de l'Université Bishop's ainsi qu'à la population anglophone de Lennoxville et des environs, en collaboration avec l'Université Bishop's et l'Association des Townshippers.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) à la Clinique d'information juridique de l'Association des Townshippers doit assurer une présence hebdomadaire aux bureaux de l'Association des Townshippers, recevoir et donner suite aux demandes d'information juridique des clients lors d'entrevues ou de communications téléphoniques et effectuer les recherches juridiques appropriées. Avant d'être communiqués verbalement aux clients, tous les résultats des recherches effectuées par l'étudiante ou l'étudiant doivent être consignés par écrit et soumis pour validation à l'avocat(e) responsable. L'étudiante ou l'étudiant doit assurer la confection d'un dossier informatisé dénominalisé pour chaque consultation effectuée, lequel doit répertorier toute l'information recueillie du client et comporter un compte-rendu de l'information communiquée. **L'étudiante ou l'étudiant doit se limiter à communiquer uniquement de l'information juridique et n'est aucunement habilité (e) à donner des consultations ou opinions juridiques.** Au besoin, il doit référer le client à des ressources extérieures.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Un (1) poste.

Période d'assignation

Un (1) ou deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et/ou de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Lennoxville

Description de l'organisme

Il s'agit d'une clinique d'information juridique gratuite, supervisée par un juriste, et qui offre des services bilingues à la communauté étudiante de l'Université Concordia, et de l'assistance pour toute matière juridique.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) à la Clinique d'information juridique de l'Union des étudiant(e)s de Concordia, doit assurer une présence hebdomadaire à la clinique, recevoir et donner suite aux demandes d'information juridique des clients lors d'entrevues ou de communications téléphoniques et effectuer les recherches juridiques appropriées, principalement dans les domaines de l'immigration, de la discrimination et de la *Loi sur la protection du consommateur*. L'étudiante ou l'étudiant travaille seul(e) ou en équipe et identifie les questions juridiques soulevées par la problématique exposée par le client. Il doit effectuer les recherches appropriées. Tous les résultats des recherches effectuées par l'étudiante ou l'étudiant doivent être consignés par écrit, idéalement soumis pour discussions aux autres étudiants et validés par l'avocat responsable, avant d'être communiqués au client. **L'étudiante ou l'étudiant doit se limiter à communiquer uniquement de l'information juridique et n'est aucunement habilité(e) à donner des consultations ou opinions juridiques.** Au besoin, il doit référer le client à des ressources extérieures.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Deux (2) postes.

Période d'assignation

Un (1) ou deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et/ou de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Montréal

Description de l'organisme

Il s'agit d'un service de consultation juridique gratuite offert par les Services de la Vie étudiante de l'Université de Sherbrooke à tous les membres de la communauté universitaire (étudiants et membres du personnel), ainsi qu'à toute la population de la grande région sherbrookoise.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) à la Clinique universitaire (La Clé de vos droits), doit assurer une présence hebdomadaire à la clinique, recevoir et donner suite aux demandes d'information juridique des clients lors d'entrevues ou de communications téléphoniques et effectuer les recherches juridiques appropriées. L'étudiante ou l'étudiant peut également être amené(e) à offrir de l'information aux citoyens, en prévision de l'audition de leur dossier devant la Cour du Québec, division des petites créances. Avant d'être communiqués verbalement aux clients, tous les résultats des recherches effectuées par l'étudiante ou l'étudiant doivent être consignés par écrit, idéalement soumis pour discussions aux autres étudiants et approuvés par l'avocat(e) responsable désigné(e) par l'Aide juridique. L'étudiante ou l'étudiant doit assurer la confection d'un dossier informatisé dénominalisé pour chaque consultation effectuée, lequel doit répertorier toute l'information recueillie du client et comporter un compte-rendu de l'information communiquée. Au cours du trimestre, l'étudiante ou l'étudiant doit également collaborer au Journal universitaire Nota Bene en rédigeant une ou plusieurs capsules d'information juridique. **L'étudiante ou l'étudiant doit se limiter à communiquer uniquement de l'information juridique et n'est aucunement habilité(e) à donner des consultations ou opinions juridiques.** Au besoin, il doit référer le client à des ressources extérieures.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Six (6) postes.

Période d'assignation

Un (1) ou deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et/ou de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Sherbrooke

DRT323-324
Activités cliniques

**Commission des droits de la personne et des
droits de la jeunesse (Montréal)**

Responsable 2011-2012
Me Béatrice Vizkelety, avocate

Description de l'organisme

Il s'agit d'un organisme, constitué par la *Charte des droits et libertés de la personne*, qui a pour mission de veiller au respect des principes énoncés dans la *Charte* ainsi qu'à la protection de l'intérêt de l'enfant et du respect des droits qui lui sont reconnus par la *Loi sur la protection de la jeunesse* et par la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) à la Commission doit assurer une présence hebdomadaire au siège de la Commission à Montréal, collaborer au processus d'enquête et d'étude des dossiers qui lui sont soumis, effectuer les recherches juridiques appropriées, soumettre les résultats de ses recherches et travaux à l'avocat(e) responsable et assister les membres de la Commission dans le cadre de l'audition des plaintes reçues.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Un (1) poste.

Période d'assignation

Deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Montréal

Description de l'organisme

Il s'agit d'un organisme sans but lucratif qui s'est donné pour mission d'informer les citoyens de leurs droits et obligations en mettant à leur disposition de l'information juridique de qualité « en ligne », dans un langage simple et accessible.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) auprès d'Éducaloi doit assurer une présence hebdomadaire aux bureaux d'Éducaloi à Montréal, recevoir et donner suite aux mandats qui lui sont confiés en effectuant les recherches juridiques appropriées et en vulgarisant l'information dans le but de pouvoir livrer des textes écrits simples et accessibles, pour fins de diffusion en ligne sur leur site internet.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Deux (2) postes.

Période d'assignation

Deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Montréal

Description de l'organisme

Il s'agit de la magistrature, tant pour les juridictions de la Cour du Québec (civile et criminelle, et jeunesse) que de la Cour supérieure, pour les districts de St-François, Drummondville, Longueuil et Montréal.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) auprès de la Cour supérieure ou de la Cour du Québec doit assurer une présence hebdomadaire auprès du juge responsable, recevoir et donner suite aux différents mandats qui lui sont confiés, compléter l'étude des dossiers, effectuer les recherches juridiques appropriées, rédiger les rapports ou projet de jugement requis et assister/observer le Juge lors des audiences qu'il préside à la Cour.

Nombre de poste(s) disponible(s)

À confirmer.

Période d'assignation

Un (1) ou deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et/ou de l'hiver 2012.

Lieux d'assignation

Sherbrooke, Drummondville, Granby, Longueuil, Montréal, St-Hyacinthe.

Description de l'organisme

Il s'agit d'un organisme sans but lucratif qui offre des services aux jeunes adultes de 16 à 30 ans de la région sherbrookoise en recherche d'autonomie, en leur permettant d'accéder à un logement abordable ainsi qu'à un milieu de vie offrant soutien et accompagnement, notamment par la mise à leur disposition de cliniques gratuites d'information juridique.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) au Tremplin doit assurer une présence deux (2) mercredis soirs par mois, lors des rencontres et activités, recevoir et donner suite aux demandes d'informations juridiques des jeunes adultes hébergés au Tremplin, effectuer les recherches juridiques appropriées, rédiger les rapports nécessaires et collaborer en toutes autres matières ou projets de nature juridique. Avant d'être communiqués verbalement aux jeunes, tous les résultats des recherches effectuées par l'étudiante ou l'étudiant doivent avoir été validés et approuvés par l'avocat(e) responsable désigné(e) par l'Aide juridique. L'étudiante ou l'étudiant peut également être appelé(e) à collaborer à des conférences, formation et/ou démarches d'action visant l'assistance aux jeunes adultes en recherche d'autonomie. En ajout des activités au Tremplin, l'étudiante ou l'étudiant, à raison de deux (2) jours par mois, accompagne l'avocat de l'Aide juridique lors de ses vacances à la Cour, division criminelle, assiste aux entrevues avec les clients, effectue les recherches juridiques qui lui sont assignées par l'avocat et collabore en toute autre matière pertinente à sa formation juridique.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Un (1) poste (à confirmer).

Période d'assignation

Deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Sherbrooke

DRT323-324
Activités cliniques

Mouvement des chômeurs et chômeuses de
l'Estrie (MCCE)

Responsable 2011-2012

M. Denis Poudrier,

Coordonnateur

Responsable juridique à confirmer

Description de l'organisme

Le Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie est un organisme sans but lucratif qui regroupe des personnes sans-emploi, des travailleurs et travailleuses, des étudiants et étudiantes de la grande région de l'Estrie. Le Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie est un groupe de défense des prestataires de l'assurance-emploi et un groupe d'éducation populaire autonome.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) au Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie doit assister le coordonnateur dans la préparation de dossiers d'appel devant le Conseil arbitral de l'assurance-emploi. À cette fin, l'étudiante ou l'étudiant doit rencontrer des prestataires afin de saisir et de circonscrire le litige, effectuer la recherche dans les textes législatifs, les guides gouvernementaux et les outils maisons de l'organisme en vue de rédiger des projets d'argumentaire. L'étudiante ou l'étudiant peut également préparer, accompagner et, représenter les prestataires lors des audiences tenues devant les membres du Conseil arbitral de l'assurance-emploi.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Un (1) poste.

Période d'assignation

Deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Sherbrooke

DRT323-324
Activités cliniques

**Procureur aux poursuites
criminelles et pénales.**

Responsables 2011-2012
Me Andy Drouin, avocat

Description de l'organisme

Il s'agit du Procureur aux poursuites criminelles et pénales ou procureur de la Couronne, pour les districts de St-François. Le Procureur aux poursuites criminelles et pénales est un avocat spécialisé qui représente l'État devant les tribunaux de juridiction criminelle et pénale.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) auprès du procureur aux poursuites criminelles et pénales doit assurer une présence hebdomadaire à son bureau, recevoir et donner suite aux différents mandats qui lui sont confiés, compléter l'étude des dossiers et de la preuve, effectuer les recherches juridiques appropriées, rédiger les rapports ou travaux nécessaires et assister/observer le procureur lors de ses vacations à la Cour.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Cinq (5) postes.

Période d'assignation

Un (1) ou deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et/ou de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Sherbrooke

Description de l'organisme

Il s'agit d'un tribunal spécialisé, institué en 1990, en vertu de la *Charte des droits et libertés de la personne*. Ce tribunal a compétence pour disposer de litiges relatifs à la discrimination et au harcèlement illicites fondés sur différents motifs interdits par la *Charte*. Toute personne désireuse d'intenter un recours au Tribunal doit d'abord déposer une plainte auprès de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

L'étudiante ou l'étudiant assigné(e) au Tribunal des droits de la personne doit participer à une formation obligatoire offerte à Montréal au cours des mois de septembre et octobre et, par la suite, assurer une présence hebdomadaire au siège du Tribunal à Montréal, collaborer au processus d'enquête et effectuer les recherches juridiques appropriées, soumettre les résultats de ses recherches et travaux à l'avocat(e) responsable et assister les membres du Tribunal (président, juge, assesseurs) dans le cadre des recours intentés et entendus devant le Tribunal.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Un (1) poste.

Période d'assignation

Deux (2) trimestres, soit le trimestre de l'automne 2011 et de l'hiver 2012.

Lieu d'assignation

Montréal

DRT323-324
Activités cliniques

Stage en coopération sociale au Pérou

Responsable 2011-2012
**Me Catherine Choquette, enseignante
responsable**

Description de l'organisme

Le projet de coopération sociale au Pérou est né d'une collaboration entre le Carrefour de solidarité internationale de l'Estrie et la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Deux partenaires péruviens sont également associés au projet soit: l'ONG *Ayni Desarrollo* et l'Université San Marcos de Lima.

Le Carrefour de solidarité internationale, en collaboration avec ses partenaires régionaux et internationaux, soutient des projets de développement, réalise des stages de solidarité pour les jeunes dans les pays du Sud, organise des activités de sensibilisation à la réalité et aux enjeux internationaux et soutient concrètement l'avenue du commerce équitable.

Nature de l'activité et du travail requis de l'étudiant(e)

Le projet de coopération se déroule dans le district de Comas, en banlieue de Lima, de la mi-avril à la fin juin, avec une phase préparatoire de formation sur toute la période de l'année universitaire. L'activité clinique vise essentiellement à initier les étudiant(e)s aux fondements de la coopération sociale. Plus précisément, l'objectif principal est de soutenir, dans leur travail, les avocats œuvrant au sein d'organisations communautaires défendant les droits des femmes violentées. La préparation préalable au stage des étudiant(e)s inclut : un niveau d'espagnol élevé; une compréhension approfondie du droit péruvien et québécois applicable en la matière; une connaissance pratique de la problématique dans le contexte québécois via des rencontres avec des organisations communautaires de Sherbrooke œuvrant auprès de femmes violentées.

Nombre de poste(s) disponible(s)

Trois (3) postes (à confirmer).

Période d'assignation

Deux (2) trimestres, soit le trimestre d'automne 2011 et de l'hiver 2012, à noter que le séjour à Lima se prolonge sur le trimestre de l'été 2012.

Lieux d'assignation

Sherbrooke et Lima